



Schéma de crise n°2

**Quelles mesures de soutiens
de Grand Chambéry face à la
crise ?**

**Conseil communautaire
du 3 juin 2021**

Quelles mesures de soutiens ?

1. Rappel des **axes prioritaires d'intervention**
2. Rappel du **schéma de crise n°1**
3. Contours d'un **schéma de crise n°2**,
4. **Déclinaison des dispositifs de crise** par thématique :
 - Schéma de crise n°2 du budget Général,
 - Schéma de crise n°2 du budget Transport,

1. Rappel des axes prioritaires d'intervention

Au regard de la poursuite de la crise sanitaire, il est proposé de réaliser un deuxième schéma d'orientation budgétaire de crise dont les thématiques prioritaires seraient :

- **Economie,**
- **Tourisme,**
- **Commerce,**
- **Politique de la ville,**
- **Solidarités,**
- **Soutien des délégations de services publics,**
- **Soutien aux acteurs concourant au rayonnement de l'agglomération,**
- **...**

⇒ **Pour cela : nécessite d'articuler et coordonner les interventions de l'ensemble des partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, Communes),**

2. Rappel du schéma de crise N°1

BUDGET GENERAL (5,3 M€ en 2020)

- **Une enveloppe dégagée pour un budget de crise immédiat : 665k€**
- **Une enveloppe pour financer un plan d'actions pour préserver l'avenir : 4,6M€**
 - Soutien aux filières Tourisme d'affaires/ Evènementiels et Sportifs : 300 K€ à 1 M€.
 - Soutien aux filières économiques : 100 à 200 K€ (Risque locatif CGLE notamment).
 - Soutien aux filières touristiques : 128 K€ (compensation taxe de séjour et communication) et 500 k€ d'aide directe.
 - Soutien à la filière « Mobilités » : 700 K€ (suivant pertes de recettes ajustées).
 - Soutien aux filières d'économie sociale et solidaire : 100 K€
 - Soutien aux filières de politique de la ville et innovation sociale : 200 K€
 - Soutien à l'urgence climatique et aux mobilités : 300K€ sur la période 2020-2021
 - Fonds d'avances BPI/Région - Entreprises : 500 000€.
 - **Ajustements prévisionnels pour pertes et risques supplémentaires : 1 M€**

BUDGET TRANSPORT (2 M€ en 2020)

- **Financer un schéma cyclable renforcé**
 - *dotation supplémentaire de 300 K€ en 2020 soit 800K€ de budget*
 - *dotation supplémentaire 500K€ par an soit un total de 1,1M€/an TTC de 2021 à 2024*
- **Maintenir l'offre de service de transport en commun**
 - *Couverture des pertes par l'activation du résultat de clôture 2019,*

2. Bilan du schéma de crise N°1

4,4 M€ fléchés en réponse à la crise :

- **1,8 M€** sur le budget Général ont été versés au 31/12/2020, date d'arrêté des comptes, dont 0,5 M€ au titre d'équipements sanitaires,
- **1 M€** en attente de versement sur le budget Général du fait de négociations non abouties au 31/12/2020 et nécessitant des concertations complémentaires,
 - **Cette enveloppe est à reprendre dans le cadre du schéma de crise n°2,**
- **1,6 M€** ont été prélevés sur le résultat de clôture 2019 du budget Transport pour faire face à la crise et aux pertes constatées en 2020,

3. Contours d'un schéma de crise n°2

3 principaux enjeux à relever :

- Sécuriser le fonctionnement de la collectivité face aux pertes fiscales et tarifaires induites par la crise et attendues sur la mandature,
- Autofinancer les investissements déjà engagés et dont les plans de financement sont arrêtés,
- Aider les partenaires de Grand Chambéry à surmonter la crise,

3. Proposition d'un schéma de crise de 25,3 M€

- **Mobiliser la totalité du résultat de clôture du Budget Général pour 22,171 M€ de la manière suivante :**
 - 9,250 M€ pour compenser les pertes fiscales et tarifaires d'ici la fin du mandat,
 - 8,321 M€ pour autofinancer les investissements déjà engagés dès 2021,
 - 4,600 M€ pour aider les partenaires de l'agglomération à surmonter la crise dès 2021, (détail ci-après)
- **Mobiliser la totalité du résultat de clôture du Budget Transport pour 3,140 M€ de la manière suivante :**
 - 3,140 M€ pour maintenir l'offre de service et compenser les pertes tarifaires et fiscales en 2021, 2022 et si possible 2023,

4. Focus sur les enveloppes de soutien aux partenaires externes

4,600 M€ sur le budget Général

**3,140 M€ sur le budget Transport
+ 500 K€/an complémentaires
d'investissement,**

4. Déclinaison des dispositifs de crise par thématique schéma de crise n°2

ÉCONOMIE ET COMMERCE

Rappel : l'Etat a mis en place de nombreux dispositifs pour soutenir l'économie via le Fonds de Solidarité : recours au chômage partiel, aide jusqu'à 10 000 Euros ...

Rappel : La Région est la collectivité compétente pour attribuer les aides directes aux entreprises. Pour cela, elle a mis en place un fonds appelé Région Unie (avance remboursable aux entreprises) auquel l'agglomération a déjà versé 277 k€ sur la première période de crise .

Face à cette deuxième période de crise, la Région et la Banque des Territoires prévoient de faire évoluer le Fonds Région Unie selon les modalités suivantes :

- => Prolongation de l'octroi de l'avance remboursable jusqu'au 30 juin 2021 (date de fin du régime COVID)
- => Avance remboursable d'un montant maximum de 30 K€ (versus 20 K€ à ce jour)
- => Ouverture du dispositif aux entreprises comptant jusqu'à 20 salariés (vs 9 salariés à ce jour)
- => Ouverture du dispositif aux entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1 M€ (sans plafond de chiffre d'affaires).
- => Possibilité de solliciter l'avance plusieurs fois dans la limite de 30 K€ au total.

4. Déclinaison des dispositifs de crise par thématique schéma de crise n°2

ÉCONOMIE ET COMMERCE

PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LE SCHÉMA DE CRISE N°2: 745 000€

- ⇒ MOBILISER 222 000€ pour poursuivre le soutien de Grand Chambéry au Fond Région Unie porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, (déjà délibéré le 14/05/20)
- ⇒ MOBILISER 343 000€ pour le soutien aux acteurs économiques, soit par le biais de fonds dédiés, soit par le biais d'exonérations fiscales temporaires dont l'action devra être concertée et conjointe avec les 38 communes,
- ⇒ MOBILISER 60 000€ pour le soutien aux acteurs de l'hébergement et de la restauration redevables de la Redevance Spéciale en 2020, (déjà délibéré le 15/04/21)
- ⇒ MOBILISER 120 000€ pour le soutien aux acteurs de l'hébergement et de la restauration redevables de la Redevance Spéciale en 2021,

4. Déclinaison des dispositifs de crise par thématique schéma de crise n°2

TOURISME ET FILIERES EVENEMENTIELLES

Rappel : Grand Chambéry a obtenu la délégation de la Région pour subventionner localement les socioprofessionnels du tourisme en difficulté lors de la première période de crise.

Les modalités d'attribution des aides sont les suivantes :

Aide directe de maximum de 4 000 k€ et Baisse de CA de 20 % par rapport l'année N-1

Rappel : La gestion du parc évènementiel Parc des Expo / Le phare est confiée à un délégataire via une DSP qui supporte l'annulation d'un certain nombre d'évènements.

PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LE SCHÉMA DE CRISE N°2 : 2,555 M€

- ⇒ **MOBILISER 936 K€ pour le soutien 2021 à l'évènementiel institutionnel ainsi que le soutien aux clubs sportifs contribuant au rayonnement de l'agglomération,**
- ⇒ **MOBILISER 296 K€ pour aider le PEX à solder les comptes 2020 (déjà délibérés le 15/04)**
- ⇒ **MOBILISER 323 K€ pour le soutien aux acteurs du tourisme (235 K€ déjà délibérés le 11/02)**
- ⇒ **MOBILISER 1 M€ au titre d'une avance à SMSB pour la reconversion toutes saisons (déjà délibérés le 11/02)**

4. Déclinaison des dispositifs de crise par thématique schéma de crise n°2

POLITIQUE DE LA VILLE

PROPOSITION D' ACTIONS POUR LE SCHÉMA DE CRISE N°2 : 69 000€

- ⇒ **MOBILISER 69 K€ au titre de la politique de la ville (dispositif des colos apprenantes, accès au numérique...)**
- ⇒ **REDEFINIR le cadre d'intervention des correspondants de nuit dans les communes (adaptation des horaires).**

4. Déclinaison des dispositifs de crise par thématique schéma de crise n°2

SOLIDARITE AIDE ALIMENTAIRE

PROPOSITION D' ACTIONS SCHEMA DE CRISE N°2: 6 000€

⇒ **MOBILISER 6 K€ pour la création d'un point de distribution de l'aide par la FOL**

4. Déclinaison des dispositifs de crise par thématique schéma de crise n°2

EMPLOI INSERTION

Face à la crise économique, il est malheureusement probable que de nombreuses personnes rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi. Grand Chambéry porte un Plan Local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) qu'elle entend conforter pour permettre d'élargir le nombre de bénéficiaires potentiel. Il est proposé de conforter le marché du PLIE pour passer de 275 k€ de budget à 300 k€ (volume correspondant aux capacités à faire des prestataires).

PROPOSITION D'ACTIONS POUR LE SCHÉMA DE CRISE N°2 : 25 000€

⇒ **MOBILISER 25 K€ supplémentaire au budget PLIE pour 2021**

4. Déclinaison des dispositifs de crise par thématique schéma de crise n°2

MOBILITES

PROPOSITION D' ACTIONS POUR LE SCHÉMA DE CRISE N°2 : 3,840 M€

- ⇒ MOBILISER 500 K€/AN pour porter le schéma cyclable à 1,1 M€ TTC par an de 2021 à 2024
- ⇒ MOBILISER la totalité du résultat de clôture 2020 du budget Transport à hauteur de 3,140 M€ pour maintenir l'offre de transport en commun à son niveau contractuel, anticiper l'impact de la crise sur les comportements des usagers et compenser les pertes tarifaires et fiscales sur une temporalité la plus longue possible, dans l'idéal jusqu'en 2023,
- ⇒ MOBILISER 200 K€ pour la reconduction du dispositif d'aide à l'achat de VAE.

4. Déclinaison des dispositifs de crise par thématique schéma de crise n°2

AUTRES ACTIONS

Grand Chambéry apporte d'ores et déjà des réponses complémentaires dans des domaines à forts enjeux

PROPOSITION D' ACTIONS POUR LE SCHEMA DE CRISE N°2 : 1 M€

⇒ **MOBILISER 1 M€ pour le financement du Vaccinodrome, méga centre de vaccination de la population contre le COVID19. (déjà délibéré le 15/04/21)**
A ce stade, les aides de partenaires ne sont pas connues, il s'agit d'un coût brut.